

SHOOTING **DOGS**

**PROGRAMMATION**

Martin Bidou et Christelle Oscar  
Tél. 01 55 31 27 24/63  
Fax 01 55 31 27 26

**UNE DISTRIBUTION**

Haut et Court Distribution  
Tél. 01 55 31 27 27  
Fax 01 55 31 27 28

**PARTENARIAT MEDIA**

Hugues Charbonneau  
Hugues.charbonneau@hautetcourt.com

**PARTENARIAT HORS MEDIA**

Marion Tharaud  
Marion.tharaud@hautetcourt.com

**RELATIONS PRESSE**

Sophie Bataille  
Tél. 06 60 67 94 38  
sophie\_bataille@hotmail.com

BBC Films et le UK Film Council présentent  
en association avec Invicta Capital et Filmstiftung NRW  
une coproduction Angleterre/Allemagne  
Une Production CrossDay/Egoï Tossell en association avec BBC Films

SELECTION OFFICIELLE HORS COMPÉTITION  
FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE DE DINARD 2005

JOHN HURT

HUGH DANCY

UN FILM DE MICHAEL CATON-JONES

SHOOTING **DOGS**

**SORTIE NATIONALE LE 8 MARS 2006**

ROYAUME-UNI/ALLEMAGNE - 1H54 - COULEURS - SCOPE - 35 MM



#### SYNOPSIS

##### **Rwanda, le 6 avril 1994**

L'assassinat du Président Habyarimana marque le début du génocide.

Les forces armées de chaque Nation en présence reçoivent pour seule mission l'évacuation des ressortissants de leur pays. Un prêtre catholique anglais et un jeune enseignant coopérant se retrouvent dans le chaos des premières heures de ce massacre. Totalement impuissants, incapables de juguler la haine, ils sont confrontés à leur propre limite : mourir en restant ou vivre en fuyant le pays.

SHOOTING DOGS a été réalisé à partir de faits réels et tourné entièrement au Rwanda.



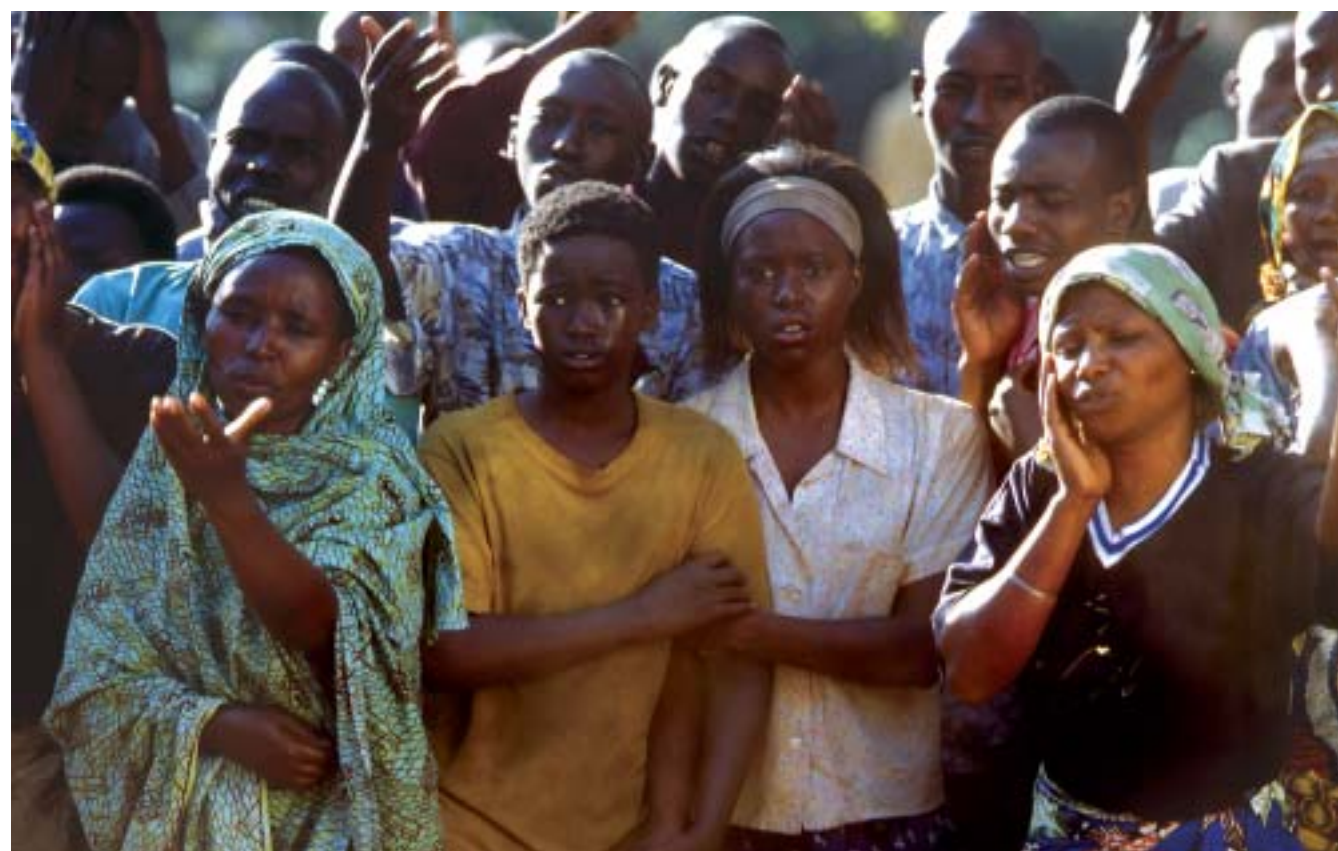














## RWANDA QUELQUES REPERES

**FIN DU XIX<sup>e</sup> SIECLE** : arrivée des premiers Blancs (des Allemands) au Rwanda, à la mort du roi Kigeli IV. Ils pratiquent une colonisation « légère », puisqu'ils sont peu nombreux, et « indirecte » en laissant le nouveau roi gérer jusqu'à un certain point les affaires du pays.

C'est cette première colonisation allemande qui, de façon décisive, a permis l'installation de la monarchie et de la hiérarchie des chefs locaux (Tutsi) sur diverses régions du pays, initiant un processus de centralisation administrative, en annexant notamment certaines principautés hutu...

**1916 : FIN DE LA COLONISATION ALLEMANDE** liée à la Première Guerre Mondiale. Les Belges, qui contrôlent le « Congo belge » voisin (par la suite Zaïre, aujourd'hui République Démocratique du Congo), conquièrent militairement le Rwanda, mettant facilement fin à la faible présence allemande.

**1916-1926 : PERIODE D'INSTALLATION DES BELGES** au Rwanda qui expérimentent au départ la colonisation « indirecte », comme les Allemands quelques années plus tôt. En 1926, les Belges introduisent un système de cartes d'identité par ethnie différenciant Hutu et Tutsi. Ce système est demeuré en place jusqu'au moment du génocide.

**JUSQU'EN 1959 : COLONISATION BELGE.** Après quelques hésitations par rapport à la monarchie rwandaise maintenue au pouvoir, le colonisateur belge continue de favoriser largement l'ethnie Tutsi minoritaire (en 1959, quand la Belgique se retire, 43 chefs locaux sont Tutsi sur les 45 en place...). La colonisation a également

réduit le nombre de chefs locaux en concentrant les pouvoirs de certains d'entre eux qu'elle contrôle en fait. Les chefs Tutsi qui personifient localement « l'Etat » profitent de toute cette période pour s'emparer de terres autrefois propriétés des Hutu. Enfin, les Tutsi ont évidemment davantage accès à l'éducation.

**1959-1962 : « REVOLUTION » NATIONALE ET INDEPENDANCE.** L'ethnie Hutu se révolte après des décennies de dominations coloniales et Tutsi.

**1962 : LA « REPUBLIQUE HUTU »**

Le Rwanda acquiert officiellement l'indépendance en 1962. Les Hutu prennent le pouvoir. Les Tutsi en sont écartés aussi bien au niveau local que national.

**1962-1973 : PRESIDENCE DE GREGOIRE KAYIBANDA,** dirigeant du parti au pouvoir, le PARMEHUTU.

**JUILLET 1973 : COUP D'ETAT DU GENERAL HABYARIMANA**

**1973-1994 : présidence de Habyarimana :** les Tutsi sont toujours maintenus à l'écart, le régime demeure autoritaire.

**1990 : DEBUT DE LA GUERRE CIVILE.** Le régime est de plus en plus mal en point. L'appel pour la démocratisation en Afrique du Président Mitterrand au sommet franco-africain de La Baule est entendu avec espoir au sein de l'opposition au régime du Président Habyarimana. Le Front Patriotique Rwandais (F.P.R.), opposition armée issue de l'ethnie Tutsi en partie exilée, attaque le Rwanda en octobre 1990. La guerre civile va durer plus d'un an.

**1991-1993 : UNE INTERVENTION ETRANGERE** des armées française et belge empêche la progression du F.P.R. et arrête de facto la guerre civile en cours. Des accords de paix signés à Arusha instaurent un cessez-le-feu et doivent lancer un processus de démocratisation du pays qui aura bien du mal à se mettre en place. Ces accords sont placés sous la protection d'un petit nombre de Casques Bleus de l'ONU (forces de la MINUAR). Un gouvernement de coalition voit le jour, mais les extrémistes de chaque camp multiplient les incidents violents dans tout le pays. Les extrémistes Hutu font pression sur le président Habyarimana qui bientôt, incitent ses troupes à se tenir prêts pour reprendre en main le pays et instituer un régime hutu.

**6 AVRIL 1994 : ATTENTAT CONTRE LE PRESIDENT HABYARIMANA.** Le Président Habyarimana et le Président du Burundi sont tués dans un accident d'avion orchestré par les extrémistes hutu pour empêcher l'application des accords de paix. Le meurtre organisé de tous les Tutsi haut placés et des Hutu modérés commence ce même soir.

**AVRIL 1994 - JUILLET 1994 : GENOCIDE.** En à peine trois mois, plus de 800 000 personnes (Tutsi principalement mais aussi des Hutu modérés) trouvent la mort dans d'atroces conditions, pourchassées par des milices d'Hutu extrémistes, généralement armés de machettes. Ils sont encouragés par certains membres extrémistes de l'ex-gouvernement et leur radio : Radio Mille Collines. A la fin de cette « saison de machettes » comme l'appellera Jean Hatzfeld (Seuil, « Fiction & Cie », 2003), le F.P.R. reprend l'offensive et avance rapidement sur la capitale Kigali. Pendant toute cette période, les attermolements du Conseil de Sécurité des Nations Unies font qu'aucune intervention internationale n'arrête le génocide en cours.

Les Casques Bleus, jusqu'à leur départ en catastrophe, n'interviendront pas.

**JUILLET 1994 :** opération « Turquoise » de l'armée française qui stoppe l'avancée du F.P.R. Le gouvernement et les militaires français seront accusés d'avoir protégé les génocidaires dans leur fuite au Zaïre notamment. Le F.P.R. conquiert Kigali, prend le pouvoir et instaure un nouveau régime à partir du mois d'août.

**AUJOURD'HUI,** le pays vit en paix, mais la déchirure reste vive au sein de toute la population : survivants tutsi et miliciens hutu ont souvent regagné leurs villages (fuyant souvent les guerres civiles des pays voisins où ils s'étaient réfugiés), et cohabitent parfois les uns à côté des autres. Un Tribunal Pénal International, réuni à Arusha (Tanzanie), a jugé entre 1997 et 2000 les principaux instigateurs du génocide et certains chefs miliciens.

## QUELQUES DONNÉES SUR LE RWANDA

Malgré certaines richesses naturelles (or, étain, méthane, etc...) et de bonnes terres cultivables, le Rwanda est peuplé de 8 millions de personnes environ dont 90% travaillent dans le secteur de l'agriculture. 60% vivent en-dessous du seuil de pauvreté. L'espérance de vie est de 39,18 ans (estimation 2004). On estime que 51% des Rwandais sont infectés par le virus du sida.

OLIVIER DOUBRE

En 1994, je suis allé au Rwanda, à l'époque je travaillais comme journaliste pour la BBC. Depuis j'ai renoncé à ce métier. Lors de ce voyage, nous avons rencontré un prêtre bosniaque du nom de Vjeko Curic . À plusieurs reprises Curic nous a protégé des menaces du gouvernement hutu. Curic est l'un des seuls prêtres non africains à être resté au Rwanda pendant tout le génocide. Ce n'est que très tard qu'il nous a confié qu'il cachait des Tutsi pour qu'ils ne tombent pas entre les mains des miliciens. Il en amenait régulièrement et secrètement hors du pays en les transportant sous la bâche de son camion.

Un jour j'ai appris que Curic avait été assassiné par des inconnus à Kigali, l'annonce de sa mort m'a profondément bouleversé. J'ai mis presque 7 ans avant d'éprouver le besoin de témoigner. C'était en 2001.

SHOOTING DOGS a été tourné en huit semaines à l'Ecole Technique Officielle et autour de Kigali.

Témoigner, c'est précisément la raison d'être de ce film, même si c'est avec dix ans de retard, et rendre hommage à tous ceux dont les télévisions du monde entier ont refusé de montrer la mort en direct sous des prétextes fallacieux. À l'époque, les Occidentaux ne s'intéressaient qu'à l'Afrique du Sud de Mandela et à la fin de l'Apartheid, parce que cela donnait une image plus positive du continent africain.

DAVID BELTON  
producteur et co-scénariste

INTERVIEW DE MICHAEL CATON-JONES

***Pourquoi avoir choisi le génocide rwandais et comment avez-vous découvert cette histoire de l'Ecole Technique Officielle de Kigali ?***

Je tournais à Hollywood et je me suis rendu compte à quel point j'étais de moins en moins satisfait des films que je faisais. Je suis européen et après plusieurs années de travail aux Etats-Unis, je ne me sentais plus vraiment en phase avec toutes ces « valeurs américaines ». J'avais envie d'un scénario qui m'impliquerait de façon différente. Je souhaitais rentrer en Europe et c'est à ce moment-là que l'on m'a proposé cette histoire. J'ai réalisé à quel point ma connaissance du sujet était superficielle. Mais c'est surtout le comportement des pays occidentaux durant toute cette tragédie qui m'a révolté. D'une certaine manière nous sommes tous responsables, nous occidentaux, et pour moi la meilleure façon de témoigner de cette culpabilité était de raconter ce drame.

L'épisode de l'Ecole Technique Officielle (E.T.O) stigmatise parfaitement tous les aspects de cette tragédie. Grâce aux rapports très détaillés de l'ONG affiliée à l'école, les événements et les personnages ont pu être décrits de manière très précise dans le film.

***Votre film s'appuie sur une histoire vraie. Pourquoi avoir choisi la fiction plutôt que le documentaire ?***

Tourner au Rwanda et m'inspirer de faits réels était la condition sine qua non du projet, mais je n'ai jamais envisagé un documentaire, cela me semblait trop contraignant. En revanche, la fiction me permettait de toucher le spectateur, de l'émouvoir et tenter de lui faire comprendre l'horreur de ce moment.

***A la fin du film, on découvre que certains survivants de l'E.T.O. ont participé au tournage de votre film...***

Même si je reste persuadé que l'histoire du génocide rwandais ne pourra être racontée que par les Rwandais eux-mêmes. En faisant ce film, j'ai voulu être le plus précis possible, c'est un véritable travail de reconstitution enrichie des témoignages des survivants. Il était évidemment difficile de demander à ces hommes et à ces femmes de revivre, à travers ce tournage, des moments particulièrement dramatiques de leur existence. Mais il est apparu très vite qu'il y avait chez eux un désir profond de recréer ces scènes avec beaucoup de précisions. Ils intervenaient sans cesse pendant le tournage, en expliquant comment telle ou telle chose s'était produite. Par exemple, ils disaient : « à ce moment-là, nous avons eu très peur », ou au contraire « là, nous ne nous sommes pas trop inquiétés » ! Petit à petit, un plan après l'autre, j'ai vu que cela devenait de plus en plus cathartique pour eux. Certains se sont peu à peu réapproprié le traumatisme qu'ils avaient subi.

***Le film a-t-il été projeté au Rwanda ?***

J'espère organiser très prochainement une projection à Kigali. Je sais qu'il a été montré à quelques-unes des personnes de l'équipe là-bas et j'attends avec impatience de pouvoir y retourner. Je me sens responsable, vis-à-vis de tous les gens qui nous ont aidé et accompagné dans cette aventure.

PROPOS RECUEILLIS ET TRADUITS PAR OLIVIER DOUBRE

**FILMOGRAPHIE****Michael CATON-JONES**

2005 SHOOTING DOGS  
 2005 BASIC INSTINCT 2 : RISK ADDICTION  
 2002 PERE ET FLIC  
 1997 LE CHACAL  
 1995 ROB ROY  
 1993 BLESSURES SECRETES  
 1992 DOC HOLLYWOOD  
 1990 MEMPHIS BELLE  
 1988 SCANDAL

**FILMOGRAPHIE SELECTIVE****Hugh DANCY**

2005 SHOOTING DOGS de Michael Caton-Jones  
 BASIC INSTINCT 2 de Michael Caton-Jones  
 ELIZABETH : L'AGE D'OR de Shekhar Kapur  
 2003 ELLA AU PAYS ENCHANTE de Tommy O'Haver  
 LE ROI ARTHUR de Antoine Fuqua  
 AMOUR INTERDIT de Guy Jenkin  
 2002 TEMPO de Eric Styles  
 2001 YOUNG BLADES, LA JEUNESSE DES TROIS MOUSQUETAIRES  
 de Mario Andreacchio  
 LA CHUTE DU FAUCON NOIR de Ridley Scott

**FILMOGRAPHIE SELECTIVE****John HURT**

2005 V POUR VENDETTA de James McTeigue  
 SHOOTING DOGS de Michael Caton-Jones  
 2004 MANDERLAY de Lars Von Trier  
 LA PORTE DES SECRETS de Ian Softley  
 2003 HELLBOY de Guillermo Del Toro  
 2002 DOGVILLE de Lars Von Trier  
 2001 HARRY POTTER A L'ECOLE DES SORCIERS de Chris Columbus  
 1997 LE DEFI de Bob Swaim  
 CONTACT de Robert Zemeckis  
 1995 DEAD MAN de Jim Jarmusch  
 ROB ROY de Michael Caton-Jones  
 1993 EVEN COW GIRLS GET THE BLUES de Gus Van Sant  
 1991 I DREAMT I WOKE UP de John Boorman  
 1990 THE FIELD de Jim Sheridan  
 1988 SCANDAL de Michael Caton-Jones  
 1987 ARIA de Robert Altman  
 LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE de Mel Brooks  
 1983 THE HIT de Stephen Frears  
 1980 LA PORTE DU PARADIS de Michael Cimino  
 ELEPHANT MAN de David Lynch  
 1979 ALIEN, LE HUITIEME PASSAGER de Ridley Scott  
 1978 MIDNIGHT EXPRESS de Alan Parker  
 1966 UN HOMME POUR L'ETERNITE de Fred Zinnemann

**LISTE ARTISTIQUE**

JOHN HURT            CHRISTOPHER  
HUGH DANCY        JOE CONNOR  
DOMINIQUE HORWITZ    CPT CHARLES DELON  
CLARE-HOPE ASHITEY    MARIE  
DAVID GYASI        FRANCOIS  
SUSAN NALWOGA      EDDA  
STEVE TOUSSAINT     ROLAND

**LISTE TECHNIQUE**

Mise en scène            MICHAEL CATON-JONES  
Scénario                 DAVID WOLSTENCROFT  
D'après un récit de      RICHARD ALWYN ET DAVID BELTON  
Directeur de la photographie    IVAN STRASBURG BSC  
Son                        ROSIE STRAKER  
Musique                 DARIO MARIANELLI  
Décors                    BERTRAM STRAUSS  
Costumes                DINAH COLLIN  
Casting                  KAREN LINDSAY-STEWART,  
                              HOPE AZEDA  
                              SARAH GRUNDY  
Maquillage              CHRISTIAN LONK  
Montage                 ANTHONY FAUST  
Mixage                    ANDREW WOOD  
Producteur exécutif      DAVID M. THOMPSON,  
Producteurs associés    PAUL TRIJBITS,  
                              RUTH CALEB,  
                              KARSTEN STÖTER,  
                              RICHARD ALWYN  
Produit par              DAVID BELTON, PIPPA CROSS,  
                              JENS MEURER

UNE PRODUCTION CROSSDAY/EGOLI TOSSELL EN ASSOCIATION AVEC BBC FILMS

Photos Paul Chedlow  
Graphisme .soazig petit.